



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Lutte contre le mal-logement dans le PRSE**

Le retour d'expérience de la Seine-Saint-Denis

10/10/2022

Département Santé environnement – DD93



## 1. Introduction

## 2. « Aller vers » ... pour l'identification des situations d'insalubrité

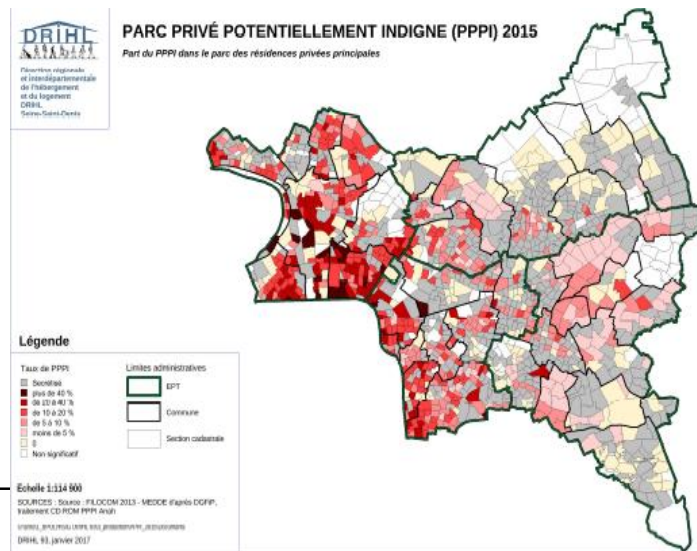
## 3. Réflexions pour le PRSE 4



# 1. Introduction

# L'habitat indigne en Seine-Saint-Denis : un enjeu majeur

- ❑ Un des départements les plus concernés en France: **28 000 logements potentiellement indignes** (7% du parc privé), soit au moins **72 000 séquanodionisiens** exposés à un risque pour leur santé ou leur sécurité par leur logement.
- ❑ **Plusieurs types d'habitat** indigne en Seine-Saint-Denis:
  - ❑ Un parc ancien très dégradé, souvent dans les communes proches de Paris
  - ❑ Des grands ensembles de copropriétés récentes qui dysfonctionnent
  - ❑ Des divisions abusives de pavillons

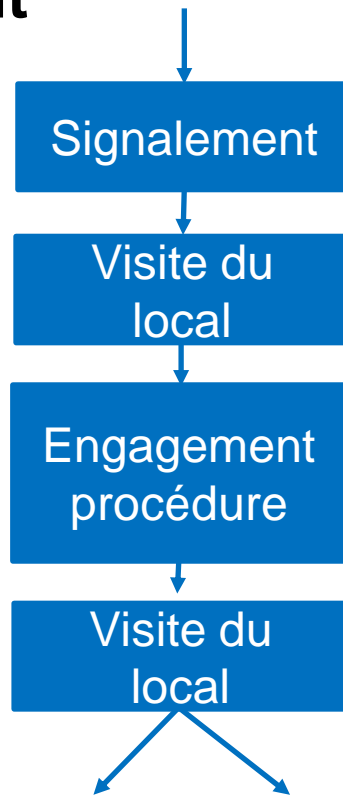


# Le logement, un déterminant de la santé majeur, avec de nombreux impacts possibles

- Saturnisme lié notamment à la présence de peintures au plomb
  - Intoxications au monoxyde de carbone
  - Maladies respiratoires : asthmes, allergies...
  - Maladies infectieuses, parasitaires
  - Mal-être et troubles psychiques
  - Accidents domestiques (électrique, chutes...)
-

# La lutte contre l'habitat indigne, un engagement multipartenarial indispensable

- ❑ Des pouvoirs de police partagés entre le maire (mise en sécurité, application du RSD) et le préfet (insalubrité)
- ❑ Une chaîne d'acteurs multiples allant de la prévention, du repérage au traitement de la situation d'insalubrité :
  - ❑ Les professionnels intervenant au domicile
  - ❑ Les collectivités territoriales
  - ❑ Les services de l'Etat, sous le pilotage du préfet : DRIHL, DDPP, DDFIP
  - ❑ ARS
  - ❑ Le parquet
  - ❑ Les associations
  - ❑ Les professionnels de santé





## 2. L'émergence de nouveaux signalements

# Le contexte

- ❑ Une stratégie départementale en 4 axes, dont le premier « *Repérer les situations d'habitat indigne et susciter les signalements* »
    - Sortir d'une logique de réponse au signalement des occupants, pour une démarche « d'aller vers » en faisant émerger activement les situations d'insalubrité
  
  - ❑ 3 actions déterminantes :
    - ❑ La mise en place d'un guichet unique de réception des signalements, régulé par l'ARS
    - ❑ La diffusion d'une campagne de sensibilisation incitant à se signaler (préfecture SSD)
    - ❑ La conduite d'opérations de repérage d'envergure ciblant des quartiers / îlots pré-identifiés
-




# La mise en place d'un guichet unique

- ❑ **Cible** : Les professionnels qui interviennent au domicile, susceptibles d'être confrontés à des situations d'insalubrité
  
  - ❑ **Objectif** :
    - Faciliter la remontée des signalements en proposant une porte d'entrée unique
    - Permettre d'identifier des situations d'insalubrité qui ne seraient pas remontées par le circuit « classique »
  
  - ❑ **De nombreuses formations** organisées auprès des professionnels intervenant au domicile depuis 2020 pour les aider à identifier une situation relevant de l'insalubrité
    - Pompiers, police, travailleurs sociaux (conseil départemental, CCAS), syndicats de copropriétés, opérateur France Renov, ENEDIS
-

# La mise en place d'un guichet unique

Une boîte mail unique : [pref-habitat-indigne@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:pref-habitat-indigne@seine-saint-denis.gouv.fr)

Une fiche de signalement unique

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Fiche de signalement - suspicion de logement indigne en Seine-Saint-Denis

Fiche à transmettre au guichet unique par mail :  
[pref-habitat-indigne@seine-saint-denis.gouv.fr](mailto:pref-habitat-indigne@seine-saint-denis.gouv.fr),  
ou par courrier :  
ARS Ile-de-France – Délégation départementale de Seine-Saint-Denis,  
13 rue du Landy, 93 200 Saint-Denis

**Le déclarant :**  
Service ou organisme le cas échéant :  
Fonction :  
Nom :  
Prénom (s) :

**Localisation précise du logement :**  
Adresse :  
Ville :  
Bâtiment: Etage et côté :

**Catégorie du logement :**  
 Appartement  Maison individuelle  Pavillon divisé  
 Cave, sous-sol semi enterré  Garage ou local  
 Combles  Hôtel meublé  Autre :

**Occupant(s) :**  
Nom : Prénom(s) :  
Téléphone :  
Nombre de personnes vivant dans le logement :  
Nombre d'enfants vivant dans le logement (âge) ?  
Y a-t-il une femme enceinte ?  
Numéro d'allocation CAF :

**Précisions utiles éventuelles :**

Cocher cette case si le signalement a déjà été transmis au SCHS

### Éléments motivant le signalement

Cocher les principaux éléments motivant le signalement.  
Compléter si possible par des photos.

<input type="checkbox"/> <b>Logement inadapté</b> <i>(très exigü, bas de plafond (&lt;2m20) ou avec une lumière naturelle insuffisante...)</i> Superficie approximative du logement en m <sup>2</sup> :	<input type="checkbox"/> <b>Mauvais état du bâti</b> <i>(présence de fissures, garde-corps de fenêtres ou escaliers dangereux, plancher en mauvais état, risque de chute d'éléments...)</i> Préciser si besoin:
<input type="checkbox"/> <b>Humidité, moisissures</b> <i>(présence d'une fuite ou d'infiltrations, de moisissures, forte odeur d'humidité...)</i>	<input type="checkbox"/> <b>Manque de confort</b> <i>(chauffage insuffisant, ventilation insuffisante, ouvrants en mauvais état, absence d'eau chaude, de cuisine avec évier, de WC ou de salle de bains, remontées d'odeurs des canalisations...)</i> . Préciser si besoin:
<input type="checkbox"/> <b>Risque Gaz</b> <i>(cuisinière, chaudière ou chauffage au gaz en mauvais état et ventilation insuffisante)</i>	<input type="checkbox"/> <b>Risque électrique</b> <i>(compteur individuel vétuste, absence de compteur individuel, prises défectueuses, fils dénudés, fusibles qui « sautent » régulièrement...)</i>
<input type="checkbox"/> <b>Incurie / syndrome de Diogène</b> <i>(logement encombré de déchets...)</i>	<input type="checkbox"/> <b>Risque de saturnisme</b> <i>(peintures dégradées, présence d'enfant(s) ou femme enceinte et immeuble antérieur à 1949)</i>
<input type="checkbox"/> <b>Nuisibles</b> <i>(rats, souris, punaises de lit, cafards...)</i>	<input type="checkbox"/> <b>Parties communes dégradées</b> Si oui, nom du syndic : Les autres occupants de l'immeuble ont-ils des désagréments connus dans leur logement ?

# Focus sur les pompiers

- Inscription de la démarche dans un projet plus large porté par la BSPP intitulé « **Vivre ensemble** »
  
- Intégration dans le rapport d'intervention des équipes de terrain de 3 cases à cocher le cas échéant :
  - Local « impropre » : cave, combles, sous-sol, abri de jardin
  - Logement insalubre : moisissures...
  - Situation diogène

**BILAN : 700 signalements reçus au guichet unique en 2020, 1500 en 2021**

---

# Une campagne de sensibilisation portée par la préfecture

☐ **Un message : « CECI N'EST PAS UN LOGEMENT »**, incitant propriétaires et locataires à contacter l'ADIL

☐ **Une large diffusion** dans la presse, par les collectivités, les hôpitaux et établissements médico sociaux, la CPAM, etc.

**+ 30 % d'appels traités par l'ADIL suite à la campagne**



# Des opérations de repérage « aller vers » d'envergure portées par l'ARS et les services d'hygiène des communes

## □ Objectif :

- Déployer des opérations de repérage systématique d'envergure sur des quartiers particulièrement concernés par l'insalubrité
- Repérer des situations d'insalubrité qui n'auraient pas l'objet d'un signalement

## □ Actions « ciblées »

- Aubervilliers / Pantin
  - Pierrefitte-sur-Seine
  - Saint-Denis
-

### 3. Réflexions pour le PRSE 4



## Pour le PRSE 4...

- Une volonté portée par l'ARS de faire figurer des objectifs ambitieux en matière de lutte contre l'habitat insalubre
  - Une meilleure connaissance des territoires impactés par l'habitat insalubre, pour un ciblage des interventions
  - Un renforcement des actions « Aller vers » pour accompagner les populations
    - Appui des CLS
  - Une meilleure prise en charge de la santé des occupants, et notamment de leur santé mentale
    - Quelle place possible des CLSM ?
  - Conseiller Médicaux en Environnement Intérieur
-